



PUBLICATION DU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Je soussigné, Yannick GUERIN, Maire de la commune de Velaux, certifie que le recueil des actes administratifs du **4^{ème} trimestre 2021** est mis à la disposition du public à compter de ce jour.

Toute personne intéressée peut en demander la consultation auprès du service pré-accueil en Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture des services.

Fait à Velaux, le 9 février 2022

**Le Maire,
Yannick GUERIN**

